

La nouvelle critique urbaine. Pour Bernard Jouve

Christian Lefèvre, Emmanuel Négrier

► **To cite this version:**

Christian Lefèvre, Emmanuel Négrier. La nouvelle critique urbaine. Pour Bernard Jouve : Direction de n° spécial de revue: "Métropoles", 2010, n°7. Métropoles, ENTPE, 2010. hal-00629006

HAL Id: hal-00629006

<https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-00629006>

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Métropoles

7 | 2010

La nouvelle critique urbaine

La nouvelle critique urbaine

Pour Bernard Jouve

Christian Lefèvre et Emmanuel Négrier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/4204>

ISSN : 1957-7788

Éditeur

ENS Éditions

Référence électronique

Christian Lefèvre et Emmanuel Négrier, « La nouvelle critique urbaine », *Métropoles* [En ligne], 7 | 2010, mis en ligne le 18 novembre 2010, consulté le 05 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/4204>

Ce document a été généré automatiquement le 5 novembre 2019.



Métropoles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La nouvelle critique urbaine

Pour Bernard Jouve

Christian Lefèvre et Emmanuel Négrier



- 1 La critique urbaine est un art global. Dans la conception qu'en illustre le parcours de Bernard Jouve, dont ce numéro porte témoignage, elle outrepassa plusieurs frontières à la fois. Son premier ouvrage concerne précisément la relation entre frontière (nationale) et les enjeux urbains, en 1994. Dès de sa thèse, il aborde déjà la ville par sa matérialité et par les rapports de force qui la constituent comme telle. Ce souci constant d'aller de la technique au social, par un politique qui ne se diluerait pas dans la simple technologie gouvernementale, est une manière originale d'aborder la frontière : non ce qui sépare, mais ce qui pose le problème du lien. Sans doute Bernard Jouve aura-t-il été d'autant plus enclin à travailler à la frontière qu'il est lui-même issu d'une périphérie douloureuse, celle du rapatriement d'Algérie, et de la soif d'inclusion métropolitaine, comme dépassement de cette coupure héritée. Alain Faure, Jean-Philippe Leresche et Olivier Glassey l'évoquent de la plus belle des manières à la fin de leur papier.
- 2 Le développement de la critique de Bernard Jouve a suivi plusieurs chemins, tous construits comme une contribution originale à la territorialité urbaine. Des régions européennes aux nouvelles institutions métropolitaines, il examine la machine à fabriquer d'autres territoires, c'est-à-dire d'autres frontières et d'autres liens. Des

politiques de déplacement urbain à l'ingénierie des travaux publics de l'État, il voit dans la pensée et la maîtrise des flux une question politique cruciale, laquelle trouve de nouveaux développements dans le papier de Fabrice Bardet et Anaïk Purenne. Il thématise à l'occasion l'hypothèse d'un « monde sans États », qu'il n'évoque pas sans défiance.

- 3 La nouvelle critique urbaine, chez Bernard Jouve, reprend l'antienne de Romain Rolland : pessimisme de l'intelligence et optimisme de la volonté. Et elle ne craint pas de franchir l'autre frontière - celle qui sépare les littératures romanesque et scientifique - pour aller chercher du sens au carrefour des deux. Si, pour Manchette, le polar est la grande littérature morale du monde actuel, il incarne pour Bernard une sorte de vérité que la science ne peut atteindre, mais dont le scientifique peut se nourrir.
- 4 Dans la chair des villes, il y a aussi le citoyen et toute la question démocratique. Et le pluriel de ces cités où il va, de Lyon à Montréal, s'établir et faire œuvre. Dans la capitale québécoise, il découvre Bernard Émond et fait partager avec jubilation les errances urbaines de Gérard, le héros - si l'on peut dire - de « 20h17, rue Darling » (Lux Éditeur, Montréal 2003). Ses recherches y abordent d'autres enjeux. D'un côté les transformations de l'État, les échelles métropolitaines, la diversité des populations, et de l'autre les dilemmes du droit contemporain à la ville, pour revenir à la source : Henri Lefebvre. Quelle dialectique entre représentation et participation ? Quelle part faire entre la reconnaissance de la diversité et l'unité abstraite de l'espace politique urbain ? C'est au contact de ses collègues québécois et canadiens qu'il a trouvé sa voie sur des questions qui l'ont sans doute le plus intrigué, car conduit à tempérer sa lecture moniste des sociétés urbaines et d'y réfléchir en termes pluralistes. C'est une idée que l'on retrouve dans le papier d'Andy Smith et William Genieys.
- 5 La perspective d'une globalité dans l'exercice de la recherche se joue bien sûr des frontières disciplinaires, ce qui est plus classique à énoncer, mais qui reste toujours un défi pratique. Le sommaire de ce numéro témoigne de la passion qu'il a employée à s'affranchir de ces limites et à réunir savoirs et savants de compétences et d'origines diverses et complémentaires. On les retrouve autour de trois axes qu'il avait plus particulièrement approfondis : les relations entre gouvernement et gouvernance ; la dialectique entre démocraties représentative et participative ; et le défi, pour la société urbaine, que manifeste l'essor des diversités culturelles.

Gouvernement/gouvernance

- 6 Sur ce vaste thème, Bernard Jouve a multiplié les entrées et les approches. Dans un premier temps, il s'est intéressé à la question du pouvoir local et plus spécifiquement du pouvoir urbain. S'inscrivant complètement dans le débat international mais aussi national qui s'ouvrait dans ce domaine, il se situe clairement du côté de ceux qui estiment que le pouvoir urbain et plus généralement le pouvoir local entament une évolution importante et qu'il est temps d'œuvrer à de nouveaux concepts d'analyse que la notion de gouvernance introduit. Gilles Pinson illustre bien ce débat dans sa contribution à ce numéro. Cette prise de position dans un deuxième temps conduit Bernard Jouve à traiter de la question du leadership politique car celui-ci est bien entendu à la fois tributaire et partie prenante des reconfigurations en cours dans les villes.

- 7 Ces premières approches, il les applique également à d'autres objets comme les évolutions institutionnelles car elles procèdent elles aussi à une transformation du pouvoir urbain. Il développe alors des analyses circonstanciées sur la constitution des autorités métropolitaines ou sur l'évolution des collectivités régionales, notamment avec Christian Lefèvre et Emmanuel Négrier.
- 8 Tout naturellement, ces recherches poussent Bernard Jouve à aller plus loin dans l'étude critique des évolutions politiques des territoires et à les replacer dans le cadre d'une profonde transformation des États-nations, ce qu'il fait à travers deux nouveaux chantiers :
- Celui de l'évolution des États vers un néo-libéralisme, dialoguant alors avec de nombreux auteurs qu'ils soient néo-marxistes comme Neil Brenner ou plus « classiques » comme Hank Savitch ou Paul Kantor (cf. leur contribution dans ce volume).
 - Celui des relations entre les États et les villes en s'intéressant à la question des activités internationales urbaines et de leurs éventuelles stratégies.
- 9 Son entrée dans le domaine de la gouvernance emprunte à de nombreuses approches théoriques sans jamais pleinement les embrasser. C'est parce que ses recherches sont fortement liées à ses propres travaux empiriques que les théories qui le séduisent comme celle du « Political Rescaling » (Brenner, 2004) ou celle des « Régimes politiques urbains » (Stone, 1989 et 1993) sont à la fois utilisées et critiquées, un mode d'appropriation qu'éclaire la contribution de Pierre Hamel dans ce volume. C'est aussi parce qu'elles sont le plus souvent de nature comparative qu'il cherche à « faire la part des choses » et s'installe plutôt dans des approches théoriques intermédiaires.
- 10 Il s'agit bien là d'une démarche originale et ambitieuse : marier des travaux de terrain, avec toutes leurs exigences de méthode mais aussi de vérité, et une dimension théorique qui leur donne un sens sans les trahir. Jouve a ainsi appliqué cette démarche à de nombreux objets d'analyse : les métropoles bien sûr (Bologne, Lyon, Montréal par exemple) mais aussi les régions (la région Rhône-Alpes notamment) et de nombreuses politiques sectorielles comme celle de la mobilité, du développement économique, de la planification territoriale, de l'aménagement urbain, des politiques institutionnelles ou les relations internationales des collectivités locales.
- 11 Les travaux réalisés par Bernard Jouve sont inséparables d'une vision critique et militante. Il considère, comme beaucoup d'auteurs, que les sociétés occidentales sont entrées dans une phase de remise en cause de l'État-providence et de post-keynésianisme. Cela s'exprime notamment par la reconfiguration des relations entre l'État et les collectivités locales et singulièrement les métropoles, ainsi que dans les relations entre le monde politique et la sphère économique. Dans ce contexte, selon lui, si la gouvernance a ouvert les systèmes d'acteurs, cette ouverture a profité principalement au monde économique. Bernard Jouve considère aussi que, dans ces bouleversements, l'État reste un acteur majeur et que les métropoles ont raté le coche de la « parenthèse historique » ouverte par la globalisation.
- 12 La gouvernance a enfin été l'occasion d'aborder des questions qui font toujours l'objet de débat. Deux méritent d'être mentionnées. La première concerne les trajectoires des métropoles et notamment leur évolution vers ce que d'aucuns appellent « la ville néolibérale ». Sur ce point, Bernard Jouve manifeste une approbation prudente, reconnaissant aux métropoles une relative autonomie dans les politiques urbaines menées. La seconde est celle de la gouvernabilité des territoires métropolitains que la

contribution d'Olivier Borraz et de Patrick Le Galès illustre pleinement, notamment lorsque ces deux auteurs parlent de « *Governance discontinuities* ». À ce propos, même si Bernard Jouve a affiché des positions montrant une vision plutôt pessimiste du devenir de ces espaces, il laisse la place à des évolutions possibles plus positives.

Démocratie représentative et démocratie participative

- 13 Cette question a été abordée par Bernard Jouve à travers plusieurs thèmes qu'il a cherché à relier. Qu'il s'agisse des questions de citoyenneté, de participation de la population, avec la notion d'« *empowerment* » ou des modalités spécifiques d'implication des habitants dans le gouvernement des villes, il a ouvert une approche originale en reliant toutes ces interrogations à la question métropolitaine.
- 14 La relecture qu'il a faite de la pensée de Henri Lefebvre (1968) et plus particulièrement de sa notion de « droit à la ville » le pousse, comme pour la notion de gouvernance, à réinterroger les concepts de démocratie représentative et de participation des habitants en relation avec l'évolution des Etats dans le cadre de la globalisation. Dès lors, Bernard va essayer de mettre en relation des approches comme celles du « *political rescaling* », de l'« *empowerment* » et des « régimes politiques urbains » en les conviant au chevet de la métropole, nouveau territoire de la globalisation.
- 15 Ces trois approches ne semblent pas faire si bon ménage que cela avec le droit à la ville qu'il transforme en « droit à la métropole » et Bernard va s'employer à en énoncer, voire à en dénoncer, toutes les ambiguïtés et les instrumentalisation. S'agissant des régimes urbains, il s'insurge, peut-être excessivement, contre des coalitions d'acteurs qui font la part belle aux milieux économiques qui « confisquent la métropole », reléguant la participation des habitants à un rôle d'alibi démocratique auquel le texte d'Ernesto d'Albergo fait écho. Son séjour canadien lui montre l'importance de la notion d'« *empowerment* » mais c'est tout de suite pour la questionner et voir derrière son succès aussi bien académique que politique une instrumentalisation par les pouvoirs en place.
- 16 Dans tous ces débats et controverses, la métropole, en tant que nouvelle échelle du politique, est centrale. Le titre d'un de ses ouvrages écrits avec Philip Booth, « Démocraties métropolitaines » ne laisse là-dessus aucun doute et lui confère une originalité de pionnier en la matière. La métropole est en effet peu démocratique pour Bernard Jouve, pour toutes les raisons déjà invoquées de captation du pouvoir par les acteurs dominants, mais aussi parce qu'il y a un manque d'appropriation citoyenne des enjeux métropolitains, situation que l'article de Mariona Tomàs et Daniel Kübler illustre bien dans le cas de Montréal et que le texte de Philip Booth replace dans un cadre historique et politique spécifique pour la Grande-Bretagne.
- 17 Comme pour le thème précédent, Bernard ne s'est pas arrêté aux textes académiques. Il a participé au débat d'idées en s'appuyant sur ses propres travaux empiriques dans les métropoles où il a résidé, comme Montréal et Lyon. Nul doute que sur ce registre, son expérience canadienne, là encore comparative avec Montréal et Toronto, l'a profondément transformé et lui a permis d'engager un travail de confrontation et de liaison entre la vieille Europe et notamment la France où la démocratie locale vue comme démocratie directe ne semble pas aussi développée ou vivace qu'outre-Atlantique. Mais là encore, Bernard a su montrer la persistance des enjeux de légitimité

et de démocratie derrière des modalités de participation apparemment plus puissantes, discours que le texte de Pierre Hamel dans ce numéro prolonge.

- 18 A bien des égards, les travaux de Bernard Jouve sur la question des rapports entre démocratie représentative et démocratie participative ont ouvert des questionnements fondamentaux quant au devenir politique des métropoles occidentales. Si ses analyses penchent vers une instrumentalisation de la seconde par la première (« les grands élus aux commandes »), Bernard garde cependant toujours l'espoir que les évolutions politiques autour de l'échelle métropolitaine puissent se traduire par des avancées démocratiques à conditions que les populations s'y intéressent. En ce sens, ses travaux sont là encore un plaidoyer pour l'action politique.

Société urbaine et diversités culturelles

- 19 Face à la diversité, Bernard Jouve est a priori moins bien armé que sur les autres sujets. Dans la critique urbaine, sa place est ambivalente, entre une certaine paresse intellectuelle – on dénommerait « divers » ce qu'on ne saurait pas nommer – et le prolongement radical de controverses antérieures. Défi à l'unité d'une approche moniste, la diversité vient également perturber la dialectique urbaine du rapport de classes. Les minorités culturelles ne sont-elles que les héritières d'une mise en classe de la société qui aurait juste un peu évolué ? Bernard Jouve n'y croit pas vraiment, instruit qu'il est des questions nouvelles qui se trouvent posées à l'occasion, notamment dans l'espace nord-américain. Pour y fonder une conviction, il s'inscrit, avec d'autres, dans une dénonciation du registre instrumental de la diversité, celle qu'on trouvera portée en étendard « commercial » par Richard Florida (2005). Roger Keil et Julie-Anne Boudreau, dans ce numéro, y consacrent un examen impitoyable. Cette dénonciation peut aussi trouver un prolongement dans la critique de la gentrification à laquelle se livre avec conviction Max Rousseau. À la dérive communicationnelle de la diversité, il oppose l'agir communicationnel habermassien, et au risque d'essentialisme du local dans lequel la diversité territoriale menace de sombrer, il objecte que celle-ci s'appuie sur des régimes de citoyenneté qui demeurent, le plus souvent, de caractère national, et sur des configurations où la politique a son rôle à jouer. La vigilance moniste n'est jamais loin, interdisant de verser dans un « pluralisme pour le pluralisme ».
- 20 Si la diversité culturelle ne laisse pas inerte le rapport de classe dans la société urbaine, c'est parce qu'elle désigne des contraintes nouvelles, mais aussi des opportunités originales, pour une critique urbaine renouvelée. Contrainte nouvelle que celle de devoir compter avec plusieurs foyers de minoration sociale et d'identification culturelle. Immanquablement, se pose philosophiquement le problème de l'ordre, des équivalences, voire des préférences dans le traitement de ces différences. On retrouve certes les refrains communautariens et anti-communautaristes, dont Alain Gagnon et Paul May nous indiquent qu'ils sont entonnés parfois à tort et à travers, notamment à propos de Charles Taylor. C'est en pensant cette diversité comme un moyen de s'ouvrir au pluralisme que Bernard Jouve a croisé cette littérature et a contribué à sa valorisation dans l'étude des politiques urbaines. C'est que dès que l'on quitte le champ des contraintes nouvelles qu'impose la diversité à l'analyse urbaine, on repère celui des opportunités, des nouvelles pistes de recherche. C'est notamment vrai de la thématique de l'*empowerment*. C'est, plus généralement, toute une interrogation sur les relations

entre ces identités culturelles, entre ces différentes façons d'interpeler la ville, ou d'en être incapable.

- 21 On le voit, c'est un exercice subtil d'équilibriste auquel Bernard Jouve s'est astreint dans cette nouvelle voie de recherche. C'est sans doute celle où il a vécu le plus de contradictions, ne souhaitant pas renoncer facilement à l'importance de l'État, à une certaine verticalité dans la cité, à une certaine abstraction aussi du rapport de citoyenneté, face à l'émergence des métropoles globales, des horizontalités de la gouvernance et ses différences culturelles concrètes. Mais il a pareillement combattu l'illusion du maintien nostalgique d'un ordre passé, déclinant ses propres principes de justice pour mieux dissimuler les inégalités rampantes qu'il engendre. Entre ces deux pôles, une posture morale et une recherche inachevée. Gageons qu'au sommaire de ce numéro, comme sur les autres thèmes, se retrouvent quelques unes des perspectives majeures de la nouvelle critique urbaine.
-

BIBLIOGRAPHIE

Brenner, N., (2004), *New state space : urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford University Press, Oxford.

Florida, R., (2005), *Cities and the creative class*, Routledge, New York, London.

Lefebvre, H., (1968), *Le Droit à la ville*, (2^e ed.), Anthropos, Seuil, Collection Points, Paris.

Stone, C., (1989), *Regime politics, Governing Atlanta, 1946-1988*, University Press of Kansas, Lawrence.

Stone, C., (1993), « Urban regimes and the capacity to govern : A political economy approach », *Journal of Urban Affairs*, n° 15.